



LA VILLE DE SAINT-MALO (35)

Lauréat

dans la catégorie Gestion cohérente de l'assainissement, en milieu rural ou urbain

→ Action distinguée : **Reconquête de la qualité des eaux du port de plaisance des Sablons**



• Une action inscrite dans une démarche globale

La ville de Saint-Malo, 5^{ème} station française de bord de mer située à l'embouchure de la Rance, compte 29 km de littoral et 11 plages. La ville mène depuis plus de 10 ans une politique volontariste en matière d'assainissement des eaux. D'importants chantiers ont été réalisés : mise en place et restructuration de réseaux, construction d'une station d'épuration (122 000 équivalents-habitants) et de bassins tampons, soit un investissement de 48 millions d'euros. Cette politique a porté ses fruits puisque les plages sont désormais de qualité satisfaisante. La ville de Saint-Malo a souhaité poursuivre son action en réduisant les effluents rejetés directement dans les eaux portuaires.

• Une réponse à la dégradation des eaux portuaires

Lors des grands événements nautiques et en période estivale, de nombreux bateaux stationnent au port. Cette pratique constitue une évolution récente des comportements et pose des problèmes nouveaux pour l'aménagement des ports. Ceux-ci deviennent de véritables hôtels flottants. Ainsi, avec ses 2 259 mètres de pontons, le port des Sablons accueille, outre les 1200 bateaux stationnant à l'année, près de 10 000 bateaux de passage représentant près de 20 000 nuitées par an. Les rejets d'effluents dans le milieu naturel sont à la mesure de cette fréquentation. Ils sont constitués d'eaux noires (eaux usées), d'eaux grises (eaux de fond de cale), d'huiles de vidange et produisent de la pollution bactériologique.

Pour réduire cette pollution et poursuivre son action globale de reconquête de la qualité de l'eau, la ville de Saint-Malo, gestionnaire du port des Sablons, a réalisé des aménagements d'assainissement et conduit une démarche de sensibilisation en direction des plaisanciers.

• Les aménagements réalisés et la démarche adoptée :

Une station services d'évacuation des « eaux sales »

Trois pompes, permettant de vidanger par aspiration les eaux noires, les eaux de cale, les huiles de moteurs, ont été installées à proximité du poste d'avitaillement en carburant. Les eaux recueillies sont réacheminées séparément vers le quai, puis dirigées vers la station d'épuration.

Des WC flottants

Deux modules par ponton abritent des toilettes et permettent la vidange des WC chimiques et des cuves de rétention des bateaux. Les eaux usées sont recueillies dans une bûche en polyester étanche située sous le ponton. A partir de cette bûche, une pompe immergée récupère l'ensemble des effluents et les élève vers le quai, d'où ils rejoignent la station d'épuration. Fin 2004, trois pontons étaient équipés.



Des bornes d'aspiration sur chaque ponton

Elles sont au nombre de 12 par ponton et permettent de vidanger les cuves d'eaux usées des bateaux qui disposent d'un bac de rétention. Elles fonctionnent avec une pompe à membrane qui crée le vide au niveau de chaque borne et conduit les eaux usées dans la même bache polyester que celle des WC flottants. Les bateaux équipés de cuves de rétention réglementaire sont encore peu nombreux mais le deviendront dans les prochaines années, car un tel équipement est désormais obligatoire.

Sensibilisation des plaisanciers

Affichage permanent au bureau du port, envois personnalisés d'une plaquette explicative aux usagers (5000 exemplaires), courriers aux ports de plaisance de la Manche et de l'Atlantique et informations envers la presse, sont autant d'actions de communication menées par la ville de Saint-Malo pour favoriser l'utilisation des nouvelles installations et faire jouer à plein leur efficacité.

• Les résultats et perspectives

En période estivale :

- 200 utilisations par jour/ WC flottants,
- 1200 litres par jour traités en station d'épuration,
- 300 litres d'huile de vidange collectés par saison et traités en site spécifique.



La ville de Saint-Malo entend poursuivre cette politique jusqu'à ce que tous les pontons soient aménagés de WC flottants et de bornes d'aspiration.

• Avis du jury

La démarche de Saint-Malo est innovante car elle apporte une réponse à l'évolution des comportements dans le nautisme. Elle complète un ensemble d'actions lourdes d'assainissement. Elle est, en outre, efficace.

• Pour en savoir plus :

M. Bellec, Tél. : 02 99 21 92 02

Maître d'ouvrage :

Ville de Saint-Malo

Population concernée :

Plaisanciers, visiteurs, touristes, habitants

Réalisations :

Installation d'une station « services », de 6 WC flottants et de 18 bornes d'aspiration
Actions de sensibilisation des plaisanciers

Coût des travaux :

708 000 euros TTC

Financeurs :

Ville de Saint-Malo
Région Bretagne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
ADEME